



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.11.2021

## COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de réunion, au 229 Le Grand chemin (07100 ROIFFIEUX), sous la présidence de Monsieur **Christophe DELORD**, Maire.

**Présent(e)s** : Sophie ANDRE, Perrine BEAUMEL, Pascale BILLON, Laurent BRUNEL, Martine CHAZOT, Nathalie CLEMENT, Christophe DELORD, Pierre DU PELOUX, Louis-Claude GAGNAIRE, Claude JAMONAC, Alain MAULARD, Didier MOREL, Florence MOURET, Maryline NONNENMACHER, Daniel QUIBLIER, André RICHARD, Agnès SAUZEAT-VOLOZAN, Jean-Paul SOUBEYRAT, Eric TARDY, Agnès VILLIEN

**Absent(e)s excusé(e)s** : Sylvie BONNET, Philippe CLAVIER, Géraldine GAY

**Absent(e)s** : /

**Absent(e)s ayant donné pouvoir** : Sylvie BONNET à Jean-Paul SOUBEYRAT, Philippe CLAVIER à Christophe DELORD, Géraldine GAY à Agnès VILLIEN

**Arrivé(e)s en cours de séance** : /

**Secrétaire de séance** : Alain MAULARD

**Date d'affichage et d'envoi de la convocation** : 24 novembre 2021

*Afin de respecter le caractère public de la réunion, dans le respect des mesures sanitaires, un nombre restreint de personnes ont été autorisées à assister à la séance de conseil.*

\* \* \*

### Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 18.10.21 :

Présents : 20      Votants : 23      Pour : 23      Abstention : 0      Contre : 0

---

### **2021.09.01 Autorisation de remboursement des anciens tickets de cantine / garderie**

*Rapporteur : Madame Nathalie CLEMENT*

*VU la délibération du Conseil municipal n°2021.08.05 en date du 18 octobre 2021, décidant le remboursement des anciens tickets de cantine / garderie et spécifiant les conditions de remboursement,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Mme CLEMENT et, après en avoir délibéré,*

**ACTE** que le montant total des remboursements des anciens tickets de cantine et garderie aux familles est de 1 124.20€,

**DECIDE** le remboursement des anciens tickets de cantine et de garderie suivant le tableau ci-annexé et sur la base des justificatifs précédemment sollicités.

Présents : 20      Votants : 23      Pour : 23      Abstention : 0      Contre : 0

---

**2021.09.02 Autorisation de signature d'avenants dans le cadre du marché de travaux relatif à la rénovation du local communal du Grand Chemin**

*Rapporteur : Monsieur Daniel QUIBLIER*

*VU la délibération du Conseil municipal n°2021.08.07 en date du 18 octobre 2021, attribuant les différents lots du marché de travaux relatif à la rénovation du local communal du Grand Chemin,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de M. Daniel QUIBLIER et, après en avoir délibéré,*

**DECIDE** d'accepter les modifications de contrats suivants :

- avenant concernant le lot 6 « Electricité », attribué à l'entreprise ARDELECT, pour un montant de 275,64 € TTC,
- avenant concernant le lot 5 « Plomberie Sanitaires Chauffage Ventilation », attribué à l'entreprise BONNET, pour un montant de 2 129,38 €,

**ORDONNE** les inscriptions budgétaires correspondantes,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer les avenants correspondants.

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

**2021.09.03 Décision modificative n°1 du Budget principal communal 2021**

*Rapporteur : Madame Nathalie CLEMENT*

*VU le Budget primitif de l'année 2021 adopté par le Conseil municipal en date du 12 avril 2021,*

**CONSIDERANT** la nécessité de modifier le budget principal communal 2021 afin de :

- d'inscrire les écritures du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) pour l'année 2021 en section de fonctionnement,
- d'augmenter les dépenses pour la réalisation des travaux d'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche de la RD470 et de la place du Grand Chemin, à hauteur de + 65 072 € (45 696 € de travaux de voirie, 5 406 € de travaux gaz et 13 970 € de travaux d'électricité),
- d'intégrer, en recettes d'investissement, la subvention liée au fonds de concours d'Annonay Rhône Agglo pour le projet La Cure à hauteur de 162 000 €,
- de prévoir l'acquisition d'une licence IV (enveloppe prévisionnelle de 15 000 €) pour le projet de La Cure,
- d'ajuster les recettes d'investissement suivant les subventions et dotations notifiées de l'Etat (391 820 € au titre de la DSIL rénovation énergétique) et du Département (200 000 € au titre du fonds de solidarité) et la participation de La poste (20 000 €) pour le projet du pôle mairie,
- de permettre l'acquisition d'une pergola et d'une terrasse pour la place du 19 mars pour un montant de 13 000€,
- d'augmenter les dépenses liées aux travaux de rénovation du local du Grand Chemin (local ostéopathe) à hauteur de + 12 017 €,
- de permettre la mise en éclairage du terrain de football (terrain d'entraînement) pour un montant de 1 294 €,
- de permettre l'acquisition de plexiglass pour les élections, d'un ordinateur de bureau pour les services administratifs (remplacement d'un poste devenu obsolète) et la migration vers une solution tout internet de Berger Levrault.

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Mme Nathalie CLEMENT et après en avoir délibéré,*

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal communal 2021, établie comme suit :

## 2021 - BUDGET PRINCIPAL- DM1

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
022	Dépenses Imprévues	0,00	73111	Taxes foncières et Habitation	4505,00
739223	FPIC	4 505,00			
<b>TOTAL</b>		<b>4 505,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>4 505,00</b>

Dépenses imprévues: 40 346,90 0,00 = 40 346,90

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
020			15673,00				
231-2315		marché RD 470	45696,00				
231-21538	Autres construct	Trvx GRDF	5406,00				
231-21538		Trvx ERDF	13970,00				
30- 2041582		Eclairage Foot	1294,00				
50-2183	Matériel infor	ORDI	150,00				
50-2051	Logiciels	Berg Lev 1350 HT	1620,00				
50 -2188	Autres matériels	Plexiglass/Elec	594,00	50 - 1321	Etat		600,00
				501 -1341	DETR		-520000,00
				501-1321	Subv. Etat		391820,00
				501-1323	Subv. Cons. Dép		70000,00
				501-1328	Autres La poste		20000,00
56 - 2188	Autres immob corp	Pergola+terrasse	13000,00				
58-2051	Licence	Licence IV	15000,00	58-	Fds solidarité ARA		162000,00
59-2138	Autres construct	Local Ostéo	12017,00				
<b>TOTAL</b>			<b>124 420,00</b>	<b>TOTAL</b>			<b>124 420,00</b>

Dépenses imprévues 26401,89 15673,00 = 42074,89

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

**2021.09.04 Fixation des tarifs des concessions funéraires pour l'année 2022**

Rapporteur : Madame Nathalie CLEMENT

CONSIDERANT la nécessité de fixer les tarifs des concessions funéraires pour l'année 2022,

Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Mme Nathalie CLEMENT et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les nouveaux tarifs des concessions funéraires pour l'année 2022 comme suit :

**CONCESSIONS :**

- Ouverture de fosse ou de caveau : 175 €
- Concession trentenaire : 128 € le m<sup>2</sup>
- Concession cinquantenaire : 206 € le m<sup>2</sup>

**COLOMBARIUM :**

- Casier de 4 urnes pour 15 ans : 354 €
- Casier de 4 urnes pour 30 ans : 689 €
- Redevance pour le dépôt de l'urne comprenant l'ouverture, la fermeture, le scellement, la fixation de la couverture, la fourniture des plaques et la gravure : 163 €

**JARDIN DU SOUVENIR :**

- Taxe de dispersion des cendres : néant
- Fourniture, gravure et pose de plaque : à la charge de la collectivité

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

**2021.09.05 Adoption de l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2022**

Rapporteur : Madame Martine CHAZOT

VU le plan d'aménagement de la forêt communale de Roiffieux approuvé le 23 janvier 2020 par le Conseil municipal,

VU la proposition du technicien de l'Office National des Forêts (ONF) pour l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2022 sur la forêt communale relevant du Régime Forestier,

CONSIDERANT l'intérêt d'entretenir la forêt communale et de valoriser économiquement le bois qui peut en être issu, dans le respect d'une gestion durable de la forêt,

Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Madame Martine CHAZOT et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2022 sur la forêt communale relevant du Régime Forestier, présenté dans le tableau ci-après :

**ETAT D'ASSIETTE**

Parcelle	Type de coupe <sup>1</sup>	Volume présumé réalisable (m <sup>3</sup> )	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF <sup>2</sup>	Année décidée par le propriétaire <sup>3</sup>	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	Observations
							Vente pub.	Vente pub. UP	Contrat d'appro.	Autre gré à gré	Délivrance		
1	AMEL	500	8.60	2022	2022		X					Vente sur pied	
4	AMEL	370	5.77	2022	2022		X					Vente sur pied	

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à procéder à la commercialisation du bois et à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne réalisation des opérations de vente.

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

<sup>1</sup> Nature de la coupe : AMEL : amélioration ; AS : sanitaire ; EM : emprise ; IRR : irrégulière ; RGN : Régénération ; SF : Taillis sous futaie ; TS : taillis simple ; RA : Rase

<sup>2</sup> Année proposée par l'ONF : SUPP pour proposition de suppression de la coupe

<sup>3</sup> Année décidée par le propriétaire : à remplir uniquement en cas de changement par rapport à la proposition ONF

**2021.09.06 Autorisation de signature d'une convention avec l'Association Familles Rurales (AFR) pour l'organisation des mercredis récréatifs et des centres aérés pour l'année 2021**

*Rapporteur : Monsieur Claude JAMONAC*

*VU la délibération n°2021.04.05 du Conseil municipal de Roiffieux en date du 12 avril 2021, attribuant une subvention à l'Association Familles Rurales (AFR) pour l'organisation des mercredis récréatifs et des centres aérés pour l'année 2021.*

*CONSIDERANT que le Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à son terme en 2020 et qu'il est nécessaire de convenir d'une convention de gestion pour l'année 2021,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Monsieur Claude JAMONAC,*

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer une convention avec l'Association Familles Rurales (AFR) pour l'organisation des mercredis récréatifs en période scolaire et des centres aérés en période de vacances scolaires, pour l'année 2021,

**RAPPELLE** que la subvention de 10 000 € accordée à l'AFR par le Conseil municipal de Roiffieux le 12 avril 2021 couvre l'organisation des activités prévues dans ladite convention établie pour l'année 2021,

**ACTE** que la subvention est répartie comme suit :

- 7 000 € au titre des activités organisées pendant les vacances scolaires (activités extrascolaires),
- 3 000 € au titre des activités organisées les mercredis (activités périscolaires).

**ACTE** les nouvelles modalités de versement de ladite subvention : versement après un appel de recouvrement de l'AFR effectué au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Présents : 20                  Votants : 23                  Pour : 23                  Abstention : 0                  Contre : 0

---

**2021.09.07 Mise à disposition gracieuse du complexe sportif de La garde pour le Téléthon 2021**

*Rapporteur : Monsieur Claude JAMONAC*

*VU la délibération n°2018.01.06 du Conseil municipal de Roiffieux en date du 23 janvier 2018, adoptant le règlement intérieur d'utilisation et de mise à disposition des locaux du complexe sportif et culturel de La Garde à Roiffieux,*  
*VU la délibération n°2018.11.05 du Conseil municipal de Roiffieux en date du 20 décembre 2018, portant modification du règlement intérieur d'utilisation et de mise à disposition des locaux du complexe sportif et culturel de La Garde à Roiffieux,*

*VU la délibération n°2019.05.03 du Conseil municipal de Roiffieux en date du 16 mai 2019, portant modification des tarifs de location des locaux du complexe sportif et culturel de La Garde,*

*CONSIDERANT l'intérêt d'accompagner l'organisation du Téléthon sur la commune de Roiffieux,*

*Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Monsieur Claude JAMONAC,*

**DECIDE** d'octroyer, de manière exceptionnelle, pour l'organisation du Téléthon par le Collectif Roiffieux Téléthon, le 5 décembre 2021, la mise à disposition gracieuse des salles suivantes du complexe sportif et culturel de La Garde : salle multisports, dojo, salle Roche Péréandre,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document concourant à la mise en œuvre la présente décision.

Présents : 20                  Votants : 23                  Pour : 23                  Abstention : 0                  Contre : 0

---

**2021.09.08 Avis sur la vente de logements sociaux par Habitat Dauphinois**

Rapporteur : Monsieur Christophe DELORD

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment son article L.443-7,

VU la saisine de la Commune par le bailleur social Habitat Dauphinois en date du 05 octobre 2021 et reçue le 07 octobre 2021,

CONSIDERANT :

- L'intérêt de favoriser l'accès sociale à la propriété de locataires HLM sur la commune de Roiffieux,
- Que la vente desdits logements n'aura pas pour effet de réduire de manière excessive le parc de logements sociaux locatifs existant sur le territoire de la commune,
- Que lesdits logements resteront dans le quota de logements dits SRU pendant 10 ans.

Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Monsieur Christophe DELORD,

**DONNE** un avis favorable à la vente par Habitat Dauphinois de 11 villas rue des Tamaris et de 6 villas du lotissement les Mûriers, rue des Chaumatons, situées sur la commune de Roiffieux.

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 18

Abstention : 2

Contre : 3

**2021.09.09 Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations**

Rapporteur : Monsieur Christophe DELORD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal de Roiffieux en date du 15 juin 2020, donnant délégation au Maire et aux adjoints, pour certains domaines de leurs compétences,

CONSIDERANT que les décisions prises par le Maire et les adjoints, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

Le Conseil municipal de la commune de ROIFFIEUX, entendu l'exposé de Monsieur Christophe DELORD,

**DECLARE** avoir reçu communication des décisions prises par le Maire et les adjoints détaillées ci-dessous :

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS – Période du 01.09.21 au 31.10.21

N° de la décision	Date	Domaine	Descriptif	Montant
2021.09.01	03.09.21	Environnement	Dératisation place du 19 mars BC 123-2021 auprès d'AVIPUR (07)	384.00 € TTC
2021.09.02	07.09.21	Bibliothèque	Acquisition de livres pour la bibliothèque Le Petit Prince BC 128-2021 auprès de la librairie Le coin des livres (07)	302.12 € TTC
2021.09.03	07.09.21	Equipements	Acquisition d'arroseurs pour le stade de football BC 130-2021 auprès de SARL PAGANELLI (07)	384.00 € TTC
2021.09.04	07.09.21	VRD	Déplacement d'un branchement gaz place du Grand Chemin BC 131-2021 auprès de GRDF (07)	5 405.53 € TTC
2021.09.05	09.09.21	Fournitures	Achat de 3 pantalons anti-coupure BC 132-2021 auprès de Natura pro (07)	218.94 € TTC
2021.09.06	09.09.21	Fournitures	Acquisition de 3 pantalons de travail EPI pour les services techniques BC 133-2021 auprès d'Arcada (07)	134.13 € TTC
2021.09.07	09.09.21	Fournitures	Acquisition de vêtements de travail pour un agent technique BC 134-2021 auprès d'Arcada (07)	220.00 € TTC
2021.09.08	09.09.21	Fournitures	Acquisition de vêtements de travail pour un agent technique BC 135-2021 auprès d'Arcada (07)	220.00 € TTC
2021.09.09	09.09.21	Fournitures	Acquisition de vêtements de travail pour un agent technique BC 136-2021 auprès d'Arcada (07)	220.00 € TTC
2021.09.10	09.09.21	Communication	Impression de l'Echo Réfocalien BC 137-2021 auprès de Baylon Villard (07)	375.00 € HT

2021.09.11	14.09.21	Fournitures	Acquisition de fournitures d'état civil BC 139-2021 auprès de Philamairie La Poste	43.36 € TTC
2021.09.12	14.09.21	VRD	Travaux de signalisation verticale BC 142-2021 auprès de la société DSR (38)	4 144.80 € TTC
2021.09.13	14.09.21	VRD	Travaux de signalisation horizontale BC 143-2021 auprès de la société DSR (38)	4 361.34 € TTC
2021.09.14	21.09.21	Fête & Cérémonie	Acquisition d'un bouquet de fleurs (départ en retraite) BC 144-2021 auprès de Nature de Rêve (07)	30.00 € TTC
2021.09.15	21.09.21	Ecole	Acquisition de fournitures scolaires pour l'école publique BC 148-2021 auprès de la Librairie Laïque	191.98 € TTC
2021.09.16	21.09.21	VRD	Travaux d'électricité place du Grand Chemin BC 149-2021 auprès d'ENEDIS	13 969.98 € TTC
2021.09.17	27.09.21	Fête & Cérémonie	Livraison d'un buffet (départ en retraite) BC 151-2021 auprès de C'est prêt à table (07)	672.00 € TTC
2021.10.01	11.10.21	Bâtiments	Fourniture et pose d'une serrure (bâtiment de la mairie) BC 155-2021 auprès de l'entreprise HUCHET (07)	450.00 € TTC
2021.10.02	15.10.21	Formations	Formations habilitations électriques. CACES et AIPR des agents techniques BC 156-2021 auprès de SIEP (38)	5 622.00 € TTC
2021.10.03	18.10.21	Bibliothèque	Acquisition de livres pour la bibliothèque Le Petit Prince BC 157-2021 auprès de la librairie La Parenthèse (07)	198.03 € TTC
2021.10.04	18.10.21	Bibliothèque	Acquisition de livres pour la bibliothèque Le Petit Prince BC 158-2021 auprès de la librairie Le Coin des Livres (07)	521.16 € TTC
2021.10.05	20.10.21	Cantine	Réparation du lave-vaisselle de la cantine municipale BC 159-2021 auprès de Korol Equipement (07)	584.34 € TTC
2021.10.06	20.10.21	Finances	Impression de bons d'achat sécurisés pour l'opération Je course à Roiffieux 2021/2022 BC 160-2021 auprès de ALPHA Communication (07)	397.20 € TTC
2021.10.07	20.10.21	Bâtiments	Acquisition de tuiles BC 161-2021 auprès de Gédimat (07)	83.02 € TTC
2021.10.08	26.10.21	Administration	Acquisition de livrets « A la découverte de la commune » BC 163-2021 auprès des Ets PROST (69)	26.38 € TTC
2021.10.09	27.10.21	Informatique	Signature d'un contrat d'hébergement e.magnus BC 163bis-2021 auprès de Berger Levrault	99.00 € HT mensuel
2021.10.10	27.10.21	Informatique	Migration de e.magnus vers une solution tout internet BC 164-2021 auprès de Berger Levrault	1 620.00 € TTC

Présents : 20

Votants : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

\* \*

**Le Maire  
C. DELORD**